

Conseil et traitement médical 24 heures sur 24 avec EGK-TelCare

Libre accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à un conseil et un traitement médical de haute qualité – tels sont les avantages que vous offre notre modèle d'assurance particulier EGK-TelCare. Derrière EGK-TelCare se trouve le centre de consultation

télé médicale compétent de Medgate, la Medgate Tele Clinic (ou ses centres de santé partenaires). Medgate évalue avec vous par téléphone ou appel vidéo si vous avez besoin d'un traitement médical et quelle en est l'urgence. La marche à suivre est

également définie en commun. Si votre problème ne peut pas être traité par téléphone ou appel vidéo, Medgate vous adresse à des médecins de premiers recours ou des spécialistes adéquats, voire à d'autres fournisseurs de prestations reconnus.

EGK-TelCare téléphone 0800 800 735

En tant que client(e) d'EGK-TelCare, les principes suivants vous sont applicables:

- Dans le cadre d'EGK-TelCare, vous vous limitez volontairement quant au choix du médecin en contactant en premier Medgate, par téléphone ou via son application, pour toutes questions médicales, et en établissant avec la planification et la coordination du traitement à suivre avec les médecins de Medgate.
- Si un examen corporel ou un traitement s'avère nécessaire, Medgate vous adresse aux spécialistes compétents, convenus ensemble, ou à un hôpital près de chez vous.
- Medgate convient avec vous de la durée du traitement et du nombre de consultations auprès du médecin ou thérapeute définis ensemble. Si la durée du traitement et/ou le nombre de consultations ne suffisent pas ou si des fournisseurs de prestations supplémentaires sont nécessaires, concertez-vous préalablement avec Medgate.

- Une information préalable de Medgate est également nécessaire si le médecin ou le thérapeute défini en commun recommande un traitement complémentaire ou une intervention chirurgicale qui ne sont pas prévus dans le plan de traitement défini ensemble.
- Le devoir de conseil s'étend également aux malades chroniques et aux assurés qui doivent consulter un médecin ou un thérapeute à intervalles réguliers planifiables. L'équipe de médecins de Medgate définit dans ce cas également avec vous le plan de traitement et vous soutient lors de la coordination.

Choix illimité dans certains cas exceptionnels

Les spécialistes suivants sont en revanche à votre disposition immédiatement et sans concertation préalable avec Medgate:

- gynécologues (spécialistes en gynécologie et obstétrique)
- ophtalmologues (spécialistes en ophtalmologie)
- dentistes (Dr med. dent.)

Font également exception à la restriction du choix du médecin:

- brefs séjours à l'étranger
- urgences, qui doivent néanmoins être signalées dans les 10 jours à Medgate.

Si vous avez recours à des traitements ambulatoires ou stationnaires hors d'une situation d'urgence ou des exceptions mentionnées sans consulter Medgate au préalable, les coûts qui en résultent sont à votre charge. Lors de situations récurrentes, un transfert vers l'assurance régulière des soins de maladie est en outre examiné. Nous attirons également votre attention sur le fait que, conformément à l'art. 100 OAMaI, le changement en faveur d'une autre forme particulière d'assurance ou le retour à l'assurance régulière des soins de maladie est possible pour la fin d'une année civile. Cette disposition est également applicable d'une manière générale au changement d'assureur.

Nous sommes à votre entière disposition pour un entretien de conseil personnel ou d'éventuelles questions.

Vous trouverez des informations complémentaires sur Medgate ou l'application Medgate (avec les liens vers les App Stores) à l'adresse www.medgate.ch.